



# ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE DE CLEMONT

## Procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire

Du 20 janvier 2018

Le 20 janvier 2018 à 15 h, l'association Sauvegarde du Patrimoine de Clémont s'est réunie en assemblée générale ordinaire à la Maison des Fêteux.

L'approbation des comptes et du nouveau Conseil d'Administration ayant été votée lors de l'assemblée générale extraordinaire du 10 décembre 2017, l'**ordre du jour** est le suivant :

1. Montant des cotisations
2. Manifestions en 2018
3. Notre sortie annuelle des membres et participation des non-membres
4. Possibilité des convocations aux assemblées et communications internes par courriel afin de réduire les frais de timbre
5. Communication externe
6. Contributions de notre association à l'entretien, réparation et embellissement de notre patrimoine
7. Expansion de notre association et conséquence sur la prime d'assurance
8. Autres augmentations des recettes
9. Questions diverses.

### **Compte-rendu :**

Madame Willie Baudelot, présidente, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous les membres présents et leur présente ses vœux pour la nouvelle année

#### 1. Montant des Cotisations

Le montant des cotisations est fixé à 15 € pour une personne (inchangé) et à 25 € pour un couple (augmentation de 5€).

#### 2. Manifestations en 2018

- Journées des moulins : Ouverture du Moulin d'Abas et visite guidée le dimanche 17 juin.
- Fête du Four à Pain : L'association tiendra un stand à la fête du Four à Pain le dimanche 29 juillet pour promouvoir son rôle et ses projets avec vente de livres et fascicules
- Journées du Patrimoine : Organisation d'une exposition sous forme de stands sur le thème « Chasse, Pêche, Faune, Flore, Littérature, Vieux métiers et Cuisine en Sologne » le dimanche 16 septembre. Un appel est lancé auprès des adhérents pour prêt de matériel et costumes, etc... Mme Baudelot va contacter M Sevin pour lui demander l'autorisation de visiter le parc du château de Lauroy

- Centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918 : une exposition sera organisée sur le thème « Maintenance du matériel pendant la Grande Guerre », avec prêts d'objets et de documents par les écoles militaires de Bourges, les 10, 11 et 12 novembre (le lundi pour les écoles).
- Les associations : Mme Baudelot regrette que les associations clémontoises ne travaillent pas ensemble. Elle souhaite un rapprochement entre elles pour mise en commun des moyens.

### 3. Sortie annuelle

Elle est fixée au samedi 26 mai.

Le programme est le suivant :

Visite guidée du musée de Vierzon qui retrace la vie industrielle de Vierzon (porcelaine, grès, machines agricoles, trains) puis déjeuner au château de la Chapelle d'Angillon, suivi d'une visite-conférence du château par Monsieur le Comte Jean d'Ogny.

Prix : 72 € par personne pour les membres de l'association

84 € par personne pour les non-membres

### 4. Communication avec les adhérents

Mme Baudelot demande à tous les membres, s'ils en ont une, de transmettre leur adresse mail pour la communication interne.

### 5. Communication externe

- Un article sera rédigé par Mme Martin et mis en ligne sur le site internet de la Mairie
- Un compte Facebook va être créé
- L'autorisation de placer notre mannequin (habillé en solognot par exemple) comme support publicitaire pour annoncer les activités et manifestations à l'entrée de la boulangerie sera demandée
- Il est prévu un affichage dans les commerces et à la mairie et la poste de Clémont ainsi que dans diverses communes environnantes

### 6. Contribution à l'entretien du patrimoine clémontois

- Le Moulin d'Abas : Mme Baudelot s'est rendue dans le Moulin d'Abas et a constaté qu'il y avait des infiltrations par le toit. Elle va demander un devis pour réparation avant que les dégâts ne soient trop importants et voir avec la Mairie de quelle manière ces travaux peuvent être financés. « Essayer de sauver le moulin et l'entretenir est une priorité pour l'association ».
- Les Calvaires : un inventaire va être dressé pour entretien et réparations
- La Fontaine St Martin : Remise en service de l'unique fontaine de Clémont

▪

7. Augmentation du nombre d'adhérents et Assurance

Après les inscriptions 2018, le contrat d'assurance sera ajusté selon le nombre d'adhérents

8. Autres Augmentation des recettes

- Un exemplaire du livre de l'abbé Auguste Duplaix « Mémorial de Clémont » a été acheté par l'association et sera à la disposition de tout le monde à la bibliothèque.
- M Bidault a donné l'autorisation de reproduction sans droits d'auteur du livre de M Henri Bidault « Clémont » pour vente au profit de l'association. Mme Baudelot l'en remercie
- Installation d'une buvette lors des manifestations
- Faire un appel aux dons lors des manifestations

9. Questions diverses

- Mme Baudelot remercie, au nom de l'association, Mme Claudine Ruzé pour tout le magnifique travail qu'elle a accompli en tant que présidente et lui offre un bouquet de fleurs et un bon pour 2 personnes pour notre sortie annuelle.
- M Bidault fait remarquer qu'il pleut actuellement dans l'église et qu'il y aurait lieu de faire des réparations provisoires sur la toiture. L'association ne peut pas intervenir sur un chantier de la Mairie.
- M Ruzé rappelle que l'association avait fait un don lors de la première souscription d'aide à la restauration de notre patrimoine ouverte auprès de la Fondation du Patrimoine pour la réfection de notre église. Une deuxième souscription est ouverte actuellement, et jusqu'à la fin du chantier. Si le montant des dons atteint 6 500 €, la Fondation du Patrimoine abonde du même montant.
- L'association peut communiquer pour un appel à souscription auprès des habitants de Clémont.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme Baudelot lève la séance à 15 h 45 et invite toutes les personnes présentes à partager la galette.

**Mme Carole MARTIN**  
Secrétaire

**Mme Willie BAUDELLOT**  
Présidente